

<i>Titre du cours</i>	<i>Durée</i>	<i>Coût</i>	<i>Dates</i>	<i>Formateur</i>
Multiplexing (8 places)	18 h	20,32 \$ 20,32 \$, soit 18\$ taxable inscription	Mardis 23, 30 novembre et 7 décembre de 8h30 à 16h	Michel Maurice
<p><i>Pour qui :</i> Mécaniciens qui n'ont peu ou pas de connaissances en système multiplex</p> <p><i>Description :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Principe de fonctionnement du multiplexage automobile 2. Étude des systèmes de communication 3. Le système CAN et autres technologies de communication 4. Diagnostic et recherche de pannes <p><i>Critères d'admissibilité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Travailleur et travailleuse en emploi (moyenne de 15 heures et plus par semaine), excluant les étudiants à temps plein, le secteur public et parapublic ainsi que les employés des organismes à but non lucratif (OBNL) subventionnés par une instance gouvernementale. ● Travailleur et travailleuse autonomes (moyenne de 15 heures et plus par semaine). ● Travailleur et travailleuse saisonniers en arrêt de travail et qui possèdent un lien d'emploi. ● Chefs de famille monoparentale (sans obligation d'être en emploi). ● Pour chaque activité financée par Emploi-Québec, il peut y avoir intégration d'un maximum de deux personnes qui ne sont pas habituellement visées par cette mesure, soit une personne retraitée et une personne sans emploi ayant une expérience dans le domaine. ● Pour chaque formation, le nombre maximal de clients provenant d'une même entreprise est limité à trois. 				

INSCRIPTION EN LIGNE

Pour vous inscrire, cliquer sur le mot inscription correspondant à la ligne de formation choisie, compléter-le et cliquer sur le mot envoyer au bas du formulaire.

Pour nous joindre ou pour connaître toutes les possibilités de formation (privée ou publique) composer le 418.525.8757 poste 7532 et demandez Marie-Claude Thériault ou par courriel à theriault.marie-claude@cscapitale.qc.ca.

Veillez noter que vous êtes responsable de chaque candidat inscrit. Si jamais vous ou l'un de vos candidats étiez dans l'impossibilité d'être présent à la formation, un montant égal au nombre de candidats absents inscrits vous serait facturé.